



M-D Canada LIMITED WARRANTY

M-D Canada products are warranted for a period of 1 (one) year from date of shipment and be subject to the following manufacturer warranties; Products will conform to original product and contract description with only such reasonable variations as is acceptable in the trade. These products will be fit for the purposes for which they were intended and that they will be professionally packaged and labeled.

M-D Canada will replace any defective product found if said defect is identified before installation. If a defect is found after installation, M-D Canada must be notified in writing within 10 days of installation. The customer must then, at M-D Canada's discretion, allow an inspection of the installation. If upon inspection, M-D Canada determines the product to be defective, M-D Canada will at its own discretion supply replacement materials that conform to the contract requirements or issue a credit equal to but not exceeding the original purchase price for the goods in question. M-D Canada assumes no liability or responsibilities for labor or the cost of other materials used in such installations.

These warranties do not circumvent any individual product category warranty implied or stated by M-D Canada on individual product packaging. In no case however will M-D Canada be responsible or liable for any costs other than replacement of defective goods or a refund of the original purchase price within the specified time-period and with proof of purchase.

Warranties do not apply to the following specified items, terms and conditions:

- A.** Exact matching of color, shade, texturing or mottling.
- B.** Any warranties, other than expressed above, implied or promised by any sales representative.
- C.** Tears, scratches, burns, or other damage caused by improper installation, improper use or maintenance.
- D.** Sales of "Seconds", or "Imperfect" goods.
- E.** Problems caused by moisture, hydrostatic pressure or alkali in the sub-floor or wall assemblies or structural defects in the substrate to which products are being applied.
- F.** Problem caused by installation with inappropriate adhesive. If you are unsure about the suitability of a particular adhesive, please consult the adhesive manufacturer for their recommendations and confirmation of suitability of that adhesive for the intended application.
- G.** Product installed outdoors – Most M-D Canada products are designed for interior use only unless specifically marked as being suitable for exterior application or use.
- H.** Color degradation caused by sunlight or other U.V. exposure.

These warranties are supplied in lieu of any other warranty, expressed or implied. All product specifications are subject to change without notice.

GARANTIE LIMITÉE DE M-D Canada

Les produits de M-D Canada sont garantis pour une période d'un (1) an à compter de la date d'expédition et sont soumis aux garanties de fabrication suivantes : les produits seront conformes à la description originale du produit et du contrat avec seulement les variations raisonnables acceptables dans le métier. Ces produits seront adaptés aux fins auxquelles ils sont destinés et ils seront emballés et étiquetés de façon professionnelle.

M-D Canada remplacera tout produit défectueux si ledit défaut est détecté avant l'installation. Si un défaut est détecté après l'installation, M-D Canada doit être avertie par écrit dans les 10 jours suivant l'installation. Le client doit alors, à la discrétion de M-D Canada, permettre une inspection de l'installation. Si, à l'inspection, M-D Canada détermine que le produit est défectueux, M-D Canada fournira, à sa discrétion, des matériaux de remplacement conformes aux exigences du contrat ou émettra un crédit égal au prix d'achat initial du produit qui s'est avéré défectueux. M-D Canada n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne la main-d'œuvre ou le coût des autres matériaux utilisés dans ces installations.

Ces garanties sont assujetties aux garanties de catégorie de produits individuels implicites ou énoncées par M-D Canada. Cependant, M-D Canada ne sera en aucun cas responsable des coûts autres que ceux relatifs au remplacement des biens défectueux ou au remboursement du prix d'achat initial du produit dans une période de temps précise et avec une preuve d'achat.

Les garanties ne s'appliquent pas aux articles, dispositions et conditions suivants :

- A.** Correspondance exacte de couleur, de nuance, de textures ou de marbrures.
- B.** Toutes les garanties, autres que celles indiquées ci-dessus, implicites ou promises par tout représentant commercial.
- C.** Déchirures, rayures, brûlures ou autres dommages causés par une mauvaise installation, une mauvaise utilisation ou un mauvais entretien.
- D.** Ventes de produits « usagés » ou « imparfaits ».
- E.** Les problèmes provoqués par l'humidité, la pression hydrostatique ou les alcalis présents dans le sous-plancher ou l'assemblage des murs, ou les vices de construction dans le substrat sur lequel les produits sont appliqués.
- F.** Problèmes causés par l'installation avec un adhésif inapproprié. Si vous n'êtes pas certain de la compatibilité d'un adhésif particulier, communiquez avec le fabricant de l'adhésif pour connaître ses recommandations et avoir la confirmation que l'adhésif est approprié selon l'utilisation que vous voulez en faire.
- G.** Produit installé à l'extérieur. La plupart des produits M-D Canada sont conçus pour une utilisation à l'intérieur seulement à moins qu'il en soit indiqué autrement.
- H.** Dégradation des couleurs causée par la lumière du soleil ou autre exposition aux U.V.

Ces garanties ont préséance sur toute autre garantie, expresse ou implicite. Toutes les caractéristiques techniques des produits sont modifiables sans préavis.